

La notion d'ordre public

Par **basetto**, le **07/12/2009** à **10:34**

Bonjour,

J'ai une dissertation à rendre sur la notion d'ordre public mais à dire vrai je n'y comprends pas grand chose...

(Sujet de la dissertation : la notion d'ordre public est elle détachable de ses composantes?)

Par **jeeecy**, le **07/12/2009** à **10:53**

Il faut commencer par définir les éléments du sujet

Avez-vous déjà procédé à cette analyse? pouvez-vous nous donner les résultats?

Merci

Par **basetto**, le **07/12/2009** à **11:11**

J'ai défini les éléments importants du sujet mais c'est la notion de détachable que j'arrive pas à saisir je vois pas du tout la problématique

La notion d'ordre public est vaste, pour la doctrine (Hauriou) c'est l'ordre matériel et extérieur considéré comme un état de fait opposé au désordre.

Les composantes de l'ordre public :

- les composantes classiques, définies par l'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales : la tranquillité publique, la sécurité publique et la salubrité publique.
- les composantes dégagées par la jurisprudence : la moralité publique, le respect de la dignité humaine